

**Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de H. BENMRAH, Conseillère communale, relative au quartier
Erasmus Garden.**

H. BENMRAH donne lecture du texte suivant :

H. BENMRAH geeft lezing van de volgende tekst :

« Il serait grand temps que la Commune commence à s'impliquer dans la gestion du quartier Erasmus Gardens.

Une fois que le promoteur, BPI, aura transmis la responsabilité de gestion des voiries à la Commune, elle risque de se retrouver avec un quartier où de mauvaises habitudes se sont implantées. Aujourd'hui, il y a certainement plus de 200 appartements construits auxquels s'ajoutent les kots d'étudiants. Les habitants subissent également le trafic lié à l'école.

Les incivilités sont déjà nombreuses. Des encombrants et des cartons s'accumulent au pied des containers, des sacs poubelles jonchent les rues, les déjections canines sont légion sur les voiries proches de la ligne de chemin de fer. Il n'y a pas de balayeur de rue.

La sécurité n'est plus assurée. Les caméras de chantier sont progressivement retirées et je me demande si des caméras permanentes seront installées. Aucune patrouille de police passe dans le quartier.

De plus, la boue sur les routes du quartier n'arrange rien.

Nous pensions que la Commune allait développer un quartier « smart » et durable. Il n'en n'est rien pour le moment. L'alimentation en énergie est classique. Quand seront installées les bornes de rechargement des véhicules électriques ?

Mes questions sont les suivantes :

1) Quand seront installées les bornes de rechargement des véhicules électriques ?

2) Quand la commune compte-t-elle envoyer un balayeur dans ce quartier ?

3) La Police peut-elle commencer à patrouiller régulièrement ?

4) Peut-on songer à l'installation de caméras près des containers ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses et surtout pour vos actions qui suivront. »

Madame l'Échevine S. MÜLLER-HÜBSCH donne lecture du texte suivant :

Mevrouw de schepen S. MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van de volgende tekst :

« Comme vous le dites, la gestion de la voirie n'est pas encore transférée à la Commune. Ce n'est donc pas encore à nos services de s'occuper de l'entretien de ces voiries. Toutefois, nous pouvons prendre contact avec le propriétaire en vue de sanctionner les responsables. Cependant, les nuisances dont vous faites mention méritent des précisions :

– les conteneurs enterrés sont gérés par Bruxelles Propreté, et sont la seule solution pour

les riverains pour se débarrasser de leurs déchets ;

- les sacs blancs doivent être de maximum 30 litres (donc les plus petits gabarits) ;*
- les cartons doivent être de petits volumes pour pouvoir rentrer dans le conteneur ;*
- et les PMC doivent être insérés individuellement dans le conteneur, comme pour les bouteilles en verre dans les bulles en verre.*

Une campagne de sensibilisation a déjà été menée précédemment, par Bruxelles-Propreté, mais de nouveaux habitants arrivent régulièrement, et il est plus que probable que des nouveaux riverains ne soient pas encore au courant de cette nouvelle manière de fonctionner, et en soient un peu surpris au moment de sortir les poubelles. Je demanderai aux services de s'assurer que les nouveaux riverains bénéficient de la sensibilisation .

Pour ces différentes raisons, nous avons opté pour une période de tolérance dans la zone, afin de nous concentrer vers les zones bien connues comme problématiques, vers Cureghem.

Nous ne perdrons toutefois pas de vue ce nouveau quartier au fonctionnement particulier, afin de vérifier que les abus et les incivilités ne deviennent pas la norme à l'avenir. »

Monsieur l'Échevin A. NEUZY donne lecture du texte suivant :

Meneer de schepen A. NEUZY geeft lezing van de volgende tekst :

Effectivement, comme vous le mentionnez, la gestion de la voirie n'est pas encore transférée à la commune, ce n'est donc pas encore à nos services de s'occuper de ces voiries. Toutefois, on pourrait prendre contact avec le propriétaire en vue de sanctionner les responsables. Les nuisances dont vous faites mention méritent quelques précisions. Ceux-ci sont gérés par Bruxelles-Propreté et c'est la seule solution pour que les riverains puissent se débarrasser de leurs déchets. Les sacs blancs doivent être de maximum 30 litres (le plus petit gabarit), les cartons doivent être de petits volumes ou souvent doivent être déchirés pour pouvoir entrer dans le conteneur, et les PMC doivent être insérés individuellement. Une campagne de sensibilisation a été menée par Bruxelles-Propreté. Mais, depuis, des nouveaux habitants sont arrivés. Il se peut donc que les nouveaux habitants n'aient pas encore été sensibilisés. Il demandera donc au service de vérifier que les nouveaux habitants puissent aussi bénéficier de cette campagne de sensibilisation. Le Collège a opté pour une période de tolérance dans la zone pour pouvoir se concentrer dans les zones plus problématiques comme Cureghem. Le Collège ne perd pas de vue ce nouveau quartier au fonctionnement particulier afin de vérifier que les abus et les incivilités ne deviennent pas la norme à l'avenir.

Monsieur le Bourgmestre-Président donne lecture du texte suivant :

De heer burgemeester-voorzitter geeft lezing van de volgende tekst :

Dire que la police ne passe jamais est faux car des opérations de police sont menées dans le quartier et ce depuis le mois d'octobre 2018. Cela implique du personnel de proximité ainsi que celui du service « Trafic » de la zone de police Midi. L'objectif est multiple. Il faut lutter contre le comportement de certains automobilistes qui fréquentent le boulevard Simonet et ses environs, mais aussi de sensibiliser les piétons qui déambulent et traversent parfois sans tenir compte du code de la route.

Je précise également que le quartier est régulièrement visité par des policiers qui veillent à établir des contacts avec les habitants. Cette semaine encore, quelques problèmes de malpropreté ont été signalés par les policiers au service communal de propreté qui est ensuite intervenu très rapidement.

Il est apparu que certains habitants ne sachant pas comment ils devaient utiliser les nouveaux conteneurs enterrés déposaient leurs poubelles à côté de ceux-ci. Depuis peu de temps, les habitants ont été valablement informés par l'agence « Bruxelles-Propreté » et la situation s'est grandement améliorée. Un dialogue a aussi été noué avec la direction de l'école et son équipe d'entretien. D'après des témoignages, la situation s'est grandement améliorée au sujet du stationnement sauvage et ce suite à une sensibilisation des parents.

Enfin, je vous confirme avoir évoqué la problématique avec le direction de la division anderlechtoise de la zone de police. Les responsables des interventions ont ensuite été sensibilisés à la nécessité de réaliser des passages, encore plus réguliers, des patrouilles dans ce nouveau quartier.